



# Commande en ligne

Chèque de Table®  
Chèque de Table® du Bénévole  
et du Volontaire



CHÈQUE  
DE  
TABLE

# Les avantages de la commande en ligne

## Plus simple

---

Vous passez votre commande Chèque de Table® en quelques clics seulement, pas de courrier ni de fax à préparer.

## Plus rapide

---

Vous recevez en temps réel une confirmation de prise en charge de la commande, ainsi qu'une confirmation de fabrication de vos titres

## Plus pratique

---

Grâce à votre code personnel et à votre mot de passe, vous avez accès à un espace personnalisé et totalement sécurisé. Avec l'historique, vous pouvez à tout moment consulter vos commandes Chèque de Table®.

# Vos commandes en quelques clics

## 1 Créez votre espace client personnel

Rendez-vous sur  
[www.chequedetable.com](http://www.chequedetable.com)



- Munissez-vous de l'une de vos trois dernières factures Chèque de Table®.
- Sur la page d'accueil, dans la partie « Espace Commandes », cliquez sur « S'inscrire en ligne ».
- Suivez les étapes d'inscription en ligne, c'est simple et très rapide.
- Vous allez recevoir, sous 12 heures maximum (jours ouvrés), un e-mail vous confirmant votre inscription en ligne avec un mot de passe temporaire. Lors de votre première connexion, il vous sera demandé de changer ce mot de passe pour le personnaliser.

Votre espace client personnel  
est maintenant créé.

Vous pouvez désormais passer commande



## 2 Passez votre commande Chèque de Table® en quelques clics

### Rendez-vous dans la rubrique «Espaces commandes»

- Connectez-vous à votre espace en saisissant votre référence client et votre mot de passe.
- Cliquez dans le menu sur « Espace Commandes » puis sur « Commandes ».
- Cliquez sur le bouton « Commander » de la ligne de produit qui vous intéresse (Chèque de Table®, Chèque de Table® du Bénévole ou Chèque de Table® du Volontaire).
- Vous pouvez alors choisir :
  - de rappeler votre dernière commande pour simplifier la saisie et gagner du temps ;
  - de saisir dans le tableau toutes les caractéristiques de votre commande en précisant :
    - le nombre de carnet(s),
    - le nombre de titres par carnet.

Les valeurs faciales et parts patronales habituelles sont reprises.

Après avoir saisi toutes vos données, cliquez sur le bouton « **Rafraîchir** » pour calculer le montant de votre commande.

- Votre commande est complète ? Choisissez alors la date de livraison à l'aide du calendrier, puis cliquez sur « **Suivant** ».
- Le récapitulatif de votre commande apparaît. S'il correspond à votre demande, cliquez sur « **Valider la commande** » après avoir lu et coché les Conditions Générales de Vente.

**Votre commande est enregistrée.**

**Vous recevrez dans quelques minutes  
un e-mail vous confirmant la prise en charge  
de votre commande**



## Les nouvelles options

### Personnalisation des Chèque de Table® aux noms des bénéficiaires

Vous avez la possibilité de personnaliser les Chèque de Table® aux noms de vos bénéficiaires, pour en faciliter la distribution.

Pour cela, vous devez, au préalable, créer les bénéficiaires.

Si vous commandez déjà des Chèque de Table® nominatifs, vous n'avez rien à faire (les bénéficiaires sont pré-saisis).

#### Créez vos bénéficiaires

Cliquez dans le menu sur « **Données financeur** » puis sur « **Bénéficiaires** ».

Une fois les bénéficiaires créés, le tableau de commande s'affiche pré-rempli avec tous vos bénéficiaires (dans l'ordre alphabétique) lorsque vous cliquez sur le bouton « **Commander** » de la ligne Chèque de Table® nominatifs.

### Création de gestionnaires secondaires

Vous pouvez déléguer la gestion des commandes à vos collaborateurs en créant des gestionnaires secondaires. Ils pourront accéder au site et passer commande avec leur propre identifiant et mot de passe.

#### Ajoutez un gestionnaire

- Cliquez dans le menu sur « **Profil gestionnaire** » puis sur « **Coordonnées** ».

- Cliquez sur le bouton « **Ajouter un gestionnaire** ». Vous devez alors remplir le formulaire qui s'affiche. Lorsque vous avez terminé, cliquez sur « **Valider** ».

- Un e-mail est envoyé à votre collaborateur avec son mot de passe de connexion.

## Les services « plus » de la commande en ligne

### Des informations pratiques à votre disposition

- Retrouvez dès l'accueil de votre espace, **toute l'actualité du Chèque de Table®** (nouveau millésime, remboursement des titres, nouveautés réglementaires, nouvelles options,...).
- Tout au long de votre navigation, des infos-bulles vous guident dans le processus de commande.
- Dans la rubrique « **Documents utiles** », vous retrouvez tous les documents nécessaires pour une gestion simple et efficace des Chèque de Table®.

### Suivez vos commandes Chèque de Table®

#### Prise en charge de votre commande

- Vous recevez par e-mail la confirmation de prise en charge de votre commande.
- Si elle est valide, vous n'avez rien à faire. Si vous souhaitez modifier un ou plusieurs éléments, contactez votre Service Clients.
- Vous recevez ensuite un e-mail de confirmation de fabrication des Chèque de Table® précisant la date de livraison de la commande.
- Les Chèque de Table® vous sont livrés par colis sécurisé sous 2 ou 3 jours ouvrés\* (selon le mode de transport choisi).

#### Historique de vos commandes

Vous pouvez consulter l'historique de toutes vos commandes dans la rubrique « **Historique des commandes** »

\* Pour la France métropolitaine et la Corse (96 heures ouvrées pour les DOM). Délais de livraison indicatifs.

## Besoin d'aide ?

- **Par téléphone**

 **N° Indigo 0 820 20 20 01**

0,09 € TTC / mn

**Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 18h**

- **Par e-mail**

**Complétez le formulaire de contact  
« Besoin d'aide » de votre espace client.**